

Train direct Carmaux-Cordes-Laguépie-Najac-Villefranche-Paris

Nous demandons un moratoire

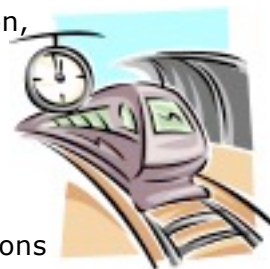
en application de la charte des services publics

Mobilisons-nous

vendredi **9 novembre** 2007 à 19 h à Villefranche-de-Rouergue

Sifflets et autres instruments de musique bienvenus

Le 25 octobre 2007, les usagers et élus de l'Aveyron, du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne ont été reçus par le directeur régional SNCF de Toulouse, dans le cadre de la journée de mobilisation en faveur du maintien du train Carmaux-Paris, puis par le préfet de région.



Outre la demande de maintenir le train, nous réfutons le comptage fait par la Sncf : en effet, il faut savoir que seules les personnes qui prennent un billet de train depuis Albi, Carmaux ou Paris sont comptabilisées, idem pour le retour, **CE QUI EVIDEMMENT NE DONNE PAS LES VRAIS CHIFFRES DE FREQUENTATION DU TRAIN.**

Nous avons demandé l'application de la charte des services publics signée le 23 juin 2006 par le Premier Ministre Dominique de Villepin, qui dit que la concertation doit avoir lieu avec les élus, les usagers avant TOUTE MODIFICATION. Nous avons demandé un MORATOIRE DE TROIS MOIS, comme prévu par cette charte cosignée par la SNCF.

La direction générale de la SNCF a répondu par la négative à notre demande de moratoire. La SNCF doit respecter les citoyens, les élus, et ses engagements.

www.villefranche-paris.com • www.carmaux-paris.com

Collectif aveyronnais de défense et développement des services publics
Collectif lotois de défense et développement des services publics
Comité de défense et promotion du rail en Quercy-Rouergue